

# Luc Maurice Durand-Réville (1904-1998) : portrait d'un colon au Gabon

**Dr Simplicie Vianney MOUANGA,**

Attaché de recherche

IRSH-CENAREST, Gabon.

e-mail: saintpierre28@yahoo.fr

## Résumé

L'objectif de la réflexion est de cerner L. M. Durand-Réville et son influence dans le Gabon colonial et postcolonial. Personnage clé de la colonisation française au Gabon, il était connecté à toutes les sphères de décision qui affectaient l'ensemble de la vie coloniale. Il était en position de servir d'intermédiaire pour tous les membres de chacun des réseaux auxquels il appartenait. Il pouvait donc facilement influencer les groupes en filtrant ou en distordant les informations qui y circulaient. Il était également en meilleure position pour assurer la coordination de l'ensemble. Il doit cette position à un héritage multiforme. Une vocation religieuse à servir autrui, une fortune familiale propice à l'expatriation, une formation scolaire et professionnelle qui ouvre les portes de l'élite ; le tout dans un territoire conquis par la France laissé à l'initiative privée.

Mots clés : Gabon, Colonisation, Forestiers, Syndicats, Assemblées représentatives, Réseaux.

Luc Maurice Durand-Réville : Portrait of a settler in Gabon

## Abstract

Luc Maurice Durand-Réville, a key person, on behalf of the French colonization in Gabon. He was always connected to all decision spheres that affected the whole of colonial life. First of all, he was in a position to act as a go-between for all members of each network he belonged to. So, he could easily influence groups by infiltrating or distorting information that was circulating there. Secondly, he also was in a better position by coordinating the whole sources. In a nutshell, he owes that position to the multifaceted heritage. A religious vocation to serve others, a family fortune conducive to expatriation, a school education and a professional training that open the doors to the elite: the whole in a conquered territory by France and left to private initiative.

Keywords: Gabon, Colonization, Woodmen, Trade union, Representative assemblies, Networks.



## Introduction

Luc Durand-Réville était un homme d'affaires, chef de plusieurs entreprises prospères, président du Syndicat forestier, président de la fédération des syndicats commerciaux, vice-président de la chambre de commerce et élu du Gabon comme sénateur de 1947 jusqu'à l'accession de la colonie à l'indépendance en 1960. Il a appartenu à cette fraction de la population où se concentraient puissance financière, autorité et influence. Il fait ici pour la première fois l'objet d'une étude qui s'efforcera de rendre compte de l'étendue de son empreinte sur le Gabon colonial et postcolonial.

Une seule raison essentielle justifie le choix de s'intéresser à L.M. Durand-Réville. Il s'agit de la mise à profit d'une conjoncture favorable. Il se trouve en effet qu'un certain nombre de personnes portent une attention particulière sur les bienfaits de la colonisation française en Afrique (De Cock Laurence, 2018) pendant que d'autres dénoncent la «Françafrique» (Verschave, 1998), juxtaposition de réseaux décrite par l'Association Survie qui milite en faveur de l'assainissement des relations franco-africaines<sup>1</sup>. Dans cette modeste contribution, il s'agira de braquer un éclairage sur un membre de la catégorie sociale qu'est le patronat, un acteur majeur dans l'histoire de la colonisation du Gabon. Il continue à travers les entreprises multinationales de peser sur l'organisation économique, sociale et politique de ce pays.

L. M. Durand-Réville n'a pas encore l'objet d'une étude. Catherine Hodeir (2003) dans *Stratégies d'Empire, le grand patronat colonial face à la décolonisation*, ouvrage traitant de tout le patronat d'outremer, Algérie et Indochine compris, mentionne furtivement sa présence dans le monde ultramarin. Qui est L. M. Durand-

---

1. Les politiques français sous Nicolas Sarkozy s'étaient saisis du fait colonial pour penser la question de l'immigration dans la société française. Ils considéraient la colonisation comme une aubaine pour l'Afrique. C'est le concept de la colonisation décomplexée.

Réville et quelle est l'étendue de son empreinte sur le Gabon colonial et postcolonial?

À travers cette interrogation, la réflexion se donne pour objectif de cerner L. M. Durand-Réville et son influence dans le Gabon colonial et postcolonial. Rendue possible grâce à une documentation constituée avant tout de sources primaires écrites et orales, enrichies de multiples références bibliographiques, la réflexion s'articule en trois parties. La première traite du milieu social de L. M. Durand-Réville : entre atavisme religieux et capital social. La deuxième aborde les éléments de sa vie contemporaine. La troisième décrypte les interactions de L. M. Durand-Réville.

### **1. Le milieu social de L. M. Durand-Réville : entre atavisme religieux et capital social**

D'entrée de jeu, il paraît opportun d'évoquer, même sommairement, la généalogie de Luc Maurice Durand-Réville, en soulignant qu'il descend d'une lignée prêtre à l'aventure, puis de mettre en perspective son héritage religieux.

#### **1.1. D'une lignée prête à l'aventure**

La France a projeté dans le monde et célébré ses explorateurs les plus hardis, ses navigateurs les plus aventureux, ses soldats les plus courageux, ses colons les plus assoiffés de risques. Et que dire des missionnaires qui trouvaient que le sacrifice de leur vie était insuffisant s'ils l'accomplissaient en occident? Ils ne trouvaient d'engagement plus abouti qu'en s'arrachant au confort de leur milieu d'origine pour un horizon lointain.

C'est par cet atavisme voyageur qu'Edmond Giscard D'Estaing explique la trajectoire de Luc Durand-Réville<sup>2</sup>. Il appartient à cette lignée qui a perpétué la présence française Outre-mer. Il est né au Caire avec une double tradition, protestante et bourgeoise,

---

2. Giscard D'Estaing E. Académie des Sciences coloniales, séance du 18 mars 1949, réception de M. le Sénateur Durand-Réville par Edmond Giscard d'Estaing, Comptes rendus mensuels des séances tome IX séances des 7 et 21 janvier 1949, Paris, Académie des sciences coloniales, 1949, p. 270.

qui lui conférait des prédispositions à l'aventure. Son arrière-grand-père, Albert Réville, était pasteur à Rotterdam lorsqu'il fut nommé au collège de France. Son père Maurice, qui dirigeait l'École de commerce française en Égypte, descendait lui-même d'Henri Durand qu'on appelait « Pasteur du désert ». Sa grande tante, la sœur d'Henri, Marie Durand, illustrait magnifiquement la France, par un attachement à sa foi qui lui valut un légendaire emprisonnement de trente-deux ans à la Tour de Constance où elle grava ce mot sur une pierre : « Résistez ».

Aussi bien, en Égypte ou en France, chez ses parents comme chez ses grands-parents, Luc Durand-Réville vivait dans une atmosphère profondément française qu'affinait encore ce que l'absence matérielle de la patrie ajoute à ceux qui vivent loin de son sol. Deux de ses oncles furent tués au service de la France. L'un comme lieutenant d'infanterie coloniale lors de l'expédition des Pavillons noirs<sup>3</sup>, l'autre en 1914. Ainsi abondent les symboles expressifs dans les récits les plus simples, dès qu'on ouvre les carnets de voyage de ces familles socles de la France.

Comment ne pas admirer le balancement entre les sacrifices de deux frères : l'un mort pour défendre le sol français envahi, lorsque la métropole assaillie rassemblait toutes ses forces pour colmater la blessure par laquelle a pénétré l'ennemi. L'autre était s'est engagé à l'autre bout du monde, sur les frontières les plus lointaines de l'expansion française, sur ces terres que rien ne destinait à être françaises si ce ne fut par la vocation ardente des Français à porter en tous lieux, au péril de leur vie les messages dont ils se sentaient, à tort ou à raison, pleins.

---

3. Les Pavillons Noirs étaient des soldats irréguliers chinois qui sévissaient en Indochine, principalement contre les Français durant la guerre Franco-chinoise (1881-1885).

C'est à partir de cet héritage, au sens de Pierre Bourdieu, que nous allons tenter d'expliquer le fonctionnement de son aventure coloniale<sup>4</sup>.

## 1.2. L'héritage religieux

Edmond Giscard d'Estaing (1949) dira au moment de recevoir L. M. Durand-Réville à l'Académie des Sciences Coloniales le plaisir qu'il avait de voir luire, grâce à L. M. Durand-Réville, dans les colonnes du Journal Officiel les reflets de «cette lumière spirituelle qui éclaire les perspectives de notre civilisation». Il renchérit que L. M. Durand-Réville était

un de ceux qui s'attachaient le plus utilement à démasquer les impostures dont on accable notre pays pour le décourager, lui enlever sa foi dans ses destinées et atteindre ainsi un des piliers de cette civilisation occidentale contre laquelle se déchaînent les malheureux qui sont incapables d'en sentir la grandeur.

D'après Jacques Alibert, c'était un homme resté attaché à la Parole de Dieu et connaissait les différents livres et versets de la Bible au point de les réciter. Il pratiquait avec ferveur sa foi.

Il avait un tel un charisme, qu'il lui fallait des œuvres. Il avait aidé à la fondation d'une association pour travailleurs migrants l'Association pour l'Aide sociale aux travailleurs africains (ASATRAF) qui s'est fondue. Il m'a embarqué là-dedans et nous nous occupions de

---

4. La notion d'Héritage est employée par les sociologues dans un sens beaucoup plus large que le sens commun : outre la richesse économique, nous héritons aussi d'un nom de famille, d'un niveau culturel, d'un réseau de relations... Parmi l'ensemble de ces patrimoines — qualifiés de «capitaux» —, Pierre Bourdieu s'est intéressé en particulier aux dispositions culturelles transmises au sein de la famille. C'est l'originalité de sa théorie que d'avoir mis l'accent sur l'importance du patrimoine culturel plutôt que sur celle du patrimoine économique dans le fonctionnement des sociétés contemporaines.

travailleurs migrants essentiellement de l'Afrique de l'Ouest, Sénégal, Mali Guinée [...] Il était passionné. Il avait tout un côté, disons, de pasteur<sup>5</sup>.

Il descend, comme nous venons de le voir, d'une puissante famille du protestantisme français. Ses ascendants respectifs ont inscrit leurs noms, Réville et Durand, sur les pages de cette histoire d'une des branches de la chrétienté en France. Un des piliers de cette doctrine du christianisme, au même titre que la prédication de l'Évangile, est le service envers les plus faibles ou les plus pauvres. C'est la réalisation d'un commandement divin : Aimez-vous les uns les autres.

Il peut ici justifier un engagement dans des actions de développement. Le développement est alors appréhendé tant dans sa dimension individuelle que collective. Pour tout chrétien, il est alors indispensable que chaque individu s'accomplisse dans tous les aspects de sa vie, de s'assurer un minimum vital et de s'épanouir culturellement, spirituellement et socialement. Un tel projet exige nécessairement concertation et coopération. Les peuples tout autant que les personnes sont appelés à se «développer». L'amour du prochain doit dès lors s'affranchir des frontières du local pour s'étendre aux populations étrangères puisque les salariés (ceux de l'ASTRAF par exemple), ceux qui vivent auprès d'eux et ceux qui vivent loin sont censés travailler à l'accomplissement du destin commun<sup>6</sup>.

5. Alibert Jacques (1914-2011), Entretien accordé le 13 octobre 2017 Neuilly-Sur-Seine. Ancien administrateur de la Banque de l'Afrique-occidentale, alors institut d'émission de 1944 à 1946, puis secrétaire général en 1956 avant d'être nommé directeur de la Banque Internationale de l'Afrique de l'Ouest en 1961. Président de l'Association pour l'étude des problèmes d'Outre-mer à partir de 1975.

6. Il consacre sa retraite à de multiples actions de solidarité sociale. Il est en effet président d'honneur du comité du 17<sup>e</sup> arrondissement de Paris de la Croix rouge française, de l'Association pour l'Aide sociale aux travailleurs africains et du «Cercle France Outre-mer», président de l'Association des Œuvres sociales Outre-mer et de la Société française des Amis d'Albert Schweitzer, vice-président de la Commission des Églises évangéliques d'expression française à l'étranger, membre des conseils d'administration de la Maison de la France d'Outre-mer de la Cité universitaire, du Comité central du Rayonnement français, de l'association «France Grande-Bretagne» et de la Fondation John Bost pour les handicapés mentaux et moteurs.

Le docteur Schweitzer, 1923, ne se trompe pas lorsqu'il écrit dans *À l'orée de la forêt vierge* que la Mission protestante française visait surtout la formation de personnalités issues du milieu chrétien alors que la Mission catholique chercha avant tout à fonder une Église. C'est grâce aux protestants qu'on verra se réaliser les premiers travaux linguistiques de toute première valeur notamment le dictionnaire français-fang et fang-français. Le pasteur Gallay qui en fut l'auteur avait également traduit la Bible en fang.

Mais ce courant religieux militant pour une solidarité internationale était également diffusé par le Grand Orient de France (GODF), une obédience maçonnique d'implantation récente Outremer.

L'on trouve une proximité thématique entre Luc Durand-Réville et le Grand Orient de France (GODF) lors des Convents consacrés à l'Afrique qui ne manque pas d'interroger sur l'influence qu'il aurait subie des milieux maçonniques. Pour Jacques Alibert, attaché à son indépendance, il semble qu'il n'ait jamais appartenu à une quelconque loge maçonnique. Pourtant, lorsque L. Durand-Réville (1936) dit que la France apporte la civilisation aux peuples colonisés en mettant au crédit de ses acteurs d'avoir instruit, soigné et mis en valeur le territoire, on pense à la Mission civilisatrice au nom de l'Humanisme qui alimenta les débats maçonniques à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle. De même, lorsqu'il parle de l'Attitude des autochtones vis-à-vis de la civilisation proposée par la France, nous pensons évidemment à la Théorie de l'assimilation prônée au GODF. Il fut également le chantre du Maintien de la présence française dans les territoires d'outre-mer notion qui correspond en tout point à la Théorie de l'association défendue également au Grand Orient de France.

Cette force spirituelle puisée chez les huguenots l'aura sans doute aidé à honorer ses nombreux devoirs aussi bien au centre qu'à la périphérie du complexe colonial. Le développement établit les éléments de sa vie contemporaine qui expliquent sa présence tentaculaire dans le microcosme colonial français en Afrique.



## **2. Les éléments de la vie contemporaine de L. M. Durand-Réville**

La vie de L. M. Durand-Réville est sans doute riche d'évènements. Mais parce que tout ne peut être traité d'un bloc, il est pertinent de retenir quelques aspects de sa vie contemporaine, notamment son sentiment d'appartenance à une élite et son labeur intellectuel.

### **2.1. Le sentiment d'appartenance à une élite**

Seymour Sarason (1974, p. 157) définit le sentiment d'appartenance comme

La perception de la similitude avec les autres, une interdépendance reconnue, une disponibilité à maintenir cette interdépendance offrant ainsi de faire pour les autres ce qui est attendu par eux, le sentiment d'appartenance à une structure pleinement fiable et stable.

Il concerne le niveau d'identification avec les autres acteurs sur le terrain colonial. Il fait apparaître des frontières délimitant «qui est dedans» de «qui est dehors», et permet ainsi le développement de la sécurité émotionnelle. Se créent de cette façon les conditions pour réaliser un investissement émotionnel de ressources et d'énergie personnelles dans la communauté. À la base de l'appartenance communautaire, on trouve la nécessité de «payer ses dettes», avoir des devoirs en commun.

L'intérêt commun autour duquel s'étaient en effet formés les associations et autres groupes de pression coloniaux fut en général fondé sur l'identité professionnelle. À cet effet, les divers secteurs d'activité de la colonie avaient constitué des groupements patronaux. La forme juridique la plus courante fut le syndicat. Mais à l'opposé des syndicats de travailleurs fort nombreux en Afrique équatoriale française (AEF), qui correspondaient aux «groupes de masses» dont parle Maurice Duverger (1966), il s'agissait d'un modèle institutionnel qui reposait sur une base restreinte. Les syndicats patronaux ne pouvaient réunir que très peu d'adhérents, mais ils avaient une importante influence

sociale. Ceux du secteur bois l'étaient davantage du fait du poids de l'exploitation forestière dans l'économie coloniale et fédérale. Chef d'une entreprise forestière des plus florissantes, Luc Durand-Réville fut président de la section métropole du principal syndicat patronal, le Syndicat professionnel forestier du Gabon dont la particularité était qu'il avait deux comités directeurs ; l'un en métropole et l'autre dans la colonie. Il fut créé le 30 octobre 1942 ; il groupait 102 adhérents et représentait plus des trois quarts de la production totale d'okoumé, employant 375 Européens et 12000 Africains. Ce syndicat comprenait les principales exploitations : le Consortium forestier des chemins de fer français, la Compagnie commerciale de l'AEF et la Compagnie française des bois du Gabon.

Il existait par ailleurs, de structures représentant les travailleurs, mais un grand nombre d'entre eux n'étaient que théoriques. Alors que les syndicats patronaux de la colonie du Gabon avaient leurs représentants régulièrement délégués au Comité de Liaison du Patronat de l'AEF (COLPAEF) dont le secrétariat était à Brazzaville ; lui-même en liaison avec le Comité d'études et de liaison du patronat de l'Union française, émanation du Comité National du Patronat Français. Pour cela, le syndicat avait entre autres mission de susciter et d'entretenir un intérêt personnel à œuvrer pour les intérêts communs. Aussi, l'organisation de défense d'intérêt couplait-elle un service d'assistance aux associés. Cela apparaît dans l'alinéa premier de l'article 3 du titre II portant sur l'objet du syndicat. Il stipule : «le syndicat a pour objet [...] de faciliter les rapports entre les membres et resserrer les liens de confraternité<sup>7</sup>». De cette façon, il s'installa alors entre les membres une solidarité de corps quasi mécanique que consacrait une autre disposition statutaire. L'article 8 prévoyait, en effet, que les membres qui ne respecteraient pas les statuts et les décisions prises, telles qu'elles étaient insérées dans les procès-verbaux, seraient exclus.

---

7. 1H28/AFFECO/

Ainsi s'était forgé un esprit de corps résistant à toute épreuve qui ira à la conquête de tous les secteurs de la vie coloniale locale. Mais ce n'est point une étude sur l'œuvre collective du patronat colonial. Il s'agit plutôt de la trajectoire d'un homme parmi ses pairs dont le rôle peut être mis en avant. Cela suppose donc que Luc Durand-Réville détenait un savoir-faire qu'il aura su mettre à la disposition de toute la communauté.

## **2.2. Son labeur intellectuel**

Si L. M. Durand-Réville était un homme d'action, il était aussi un homme de pensée. Il est l'auteur de nombreuses études consacrées à sa vision du rôle de la France dans le monde. Pour exister dans un environnement social à bâtir, il ne suffisait pas d'avoir le bon droit pour soi. Pour défendre les groupes et associations dans lesquels il avait des responsabilités, il fallait argumenter. Apporter des informations et des visions nouvelles qui pouvaient faire changer l'avis de ceux qui préparaient les décisions aussi bien au niveau territorial, fédéral que national. Pour cela, deux positions sont envisageables. La première position consistera à se placer en partenaire des décideurs en apportant sereinement un point de vue solidement argumenté. La seconde alternative consistera à contrer les argumentaires adverses. Pour jouer un tel rôle, il fallait être intellectuellement équipé. Luc Durand-Réville semble avoir été fait pour la tâche. Une formation universitaire pluridisciplinaire complétée par une expérience professionnelle hors de France envieuse. En effet, Luc Durand-Réville naît au Caire en Égypte le 12 avril 1904 alors que son père était employé comme chef comptable dans une entreprise dénommée Comptoir d'escompte. Celle-ci avait des intérêts dans tout le Moyen-Orient.

Lorsque ses parents reviennent en France en 1912, le père crée avec son beau-frère la revue dénommée *Le Mois scientifique et industriel*; et L. M. Durand-Réville est inscrit au prestigieux cours privé Caron avant de fréquenter le lycée Condorcet de la classe

septième à celle de cinquième. Il obtient deux baccalauréats, de philosophie et de mathématiques.

Selon des notes d'une biographique officielle, il entre à l'École des Hautes Études Commerciales, dont il suit la section de l'industrie, tout en obtenant dans le même temps sa licence de droit, et le diplôme de la chambre de commerce britannique. Il accomplit ensuite son service militaire à l'école d'artillerie de Poitiers, puis comme sous-lieutenant à Belfort.

Après un assez court séjour professionnel à l'étranger, il est de retour en France. Il se voit confier à la Sorbonne une chaire d'économie politique, créée à l'initiative de l'association des banquiers français. L'occasion se présente alors de reprendre une société forestière au Gabon : il part pour la colonie, et, par gestion avisée, fait prospérer la Société du Haut Ogooué (SHO), qui deviendra l'un des trois grands groupes africains d'exploitation forestière.

Mais son intérêt ne se limite pas à l'expansion de ses affaires. De même que lors de son séjour au Moyen-Orient, il avait été secrétaire général de la Société de développement économique des pays d'Orient, et membre correspondant de la Société d'économie politique, il s'intéresse aux affaires coloniales sous leur aspect social, et fait à ce titre plusieurs communications à l'Académie des sciences coloniales, dont les thèses étaient souvent récupérées pour servir soit comme outil de base pour toute décision de politique publique coloniale soit comme arguments de propagande de ceux qui avaient quelques intérêts outre-mer. Il a fait à l'Académie des Sciences Coloniales plusieurs communications très remarquées sur l'état économique, politique et social de l'AEF au lendemain de la Libération, sur les missions en Afrique subsaharienne, sur le financement du plan économique et social et enfin sur le problème de l'enseignement en Afrique subsaharienne française. Son œuvre majeure reste sans aucun doute *Les investissements privés au service du Tiers-monde* écrite alors qu'il était le principal animateur du Comité d'Étude et de Liaison du Patronat de l'Union française (CELP) devenu

par la suite Comité d'Étude et de Liaison du Patronat d'outre-mer (CELPOM). Il y fait la promotion de ces investissements parce qu'ils sont la contribution la plus positive à la croissance économique des pays dits à l'époque en voie de développement et devaient être présentés comme tels aux dirigeants du tiers-monde. Il prête quelque peu le flanc aux attaques des anti-néocolonialistes puisqu'il construit son argumentaire autour de l'idée qu'il faut « donner » aux anciennes colonies les moyens de s'offrir les produits manufacturés occidentaux.

Alibert J. dit de lui qu'il avait un tel besoin de rayonnement qu'à sa retraite, il créa des amicales et associations telles l'Association des amis du Sénat, une autre dédiée aux Amis du Conseil économique et social et une qui s'appelait La Société des Amis de l'Académie des sciences d'outremer.

L'action de L.M. Durand-Réville sera donc comprise dans les objectifs et les finalités des associations et autres structures dans lesquelles il eut un rôle prépondérant c'est-à-dire comme chef d'entreprise, président de syndicats et vice-président de la Chambre de commerce. Ces objectifs étaient clairement définis dans leurs statuts au Titre II, article 3. Elles entendaient étudier et défendre les intérêts généraux de la corporation et d'une manière générale de rechercher, proposer et faire adopter toutes mesures législatives ou réglementaires utiles au développement de leur activité; d'aider à l'amélioration des conditions de négociation des bois, de favoriser le règlement de tout litige y afférent, soit en intervenant elles-mêmes, soit en provoquant la désignation d'arbitres ou d'experts.

À la tête des comités de gestion de ces structures, L. M. Durand-Réville s'était spécialisé dans le courtage d'intérêts professionnels. Dès à présent, il importe d'évaluer son poids dans les décisions publiques.

### **3. Du capital au pouvoir : Luc Durand-Réville dans les interactions**

Si du capital économique est créé par des outils facilitant une production, du capital humain l'est également par les capacités et qualifications de ceux qui les manient. En suivant cette même idée émise par Alain Degenne et Michel Forsé (2004), on est en droit d'attendre que les interactions entre individus constituent aussi un capital à condition que celui-ci concoure à la réalisation d'un objectif précis.

#### **3.1. Son emprise économique**

Pour Jacques Alibert<sup>8</sup>, la doctrine de Luc Durand-Réville était très simple : «Tout faire pour la libre entreprise aussi peu d'intervention de l'État que possible et la mise en place des organisations professionnelles pour assurer les formations». Ce sont particulièrement les changements dans la politique et les programmes de l'administration coloniale notamment les lois sur la sécurité du travail et les régimes d'exploitation sectorielle qui ont poussé les patrons comme L. Durand-Réville à s'organiser en associations pour se protéger contre les autorités chargées d'appliquer toutes ces nouvelles dispositions.

À la tête de plusieurs affaires en Afrique, il fut représentant de Caterpillar au Gabon par l'Optovaia torgovlia<sup>9</sup> (OPTORG) et sa filiale Tractafric et administrateur de la SHO, la Société du Haut Ogooué.

C'était la première grande compagnie concessionnaire. Elle fut créée par un décret de Delcassé du 17 novembre 1893 et comptait parmi les compagnies concessionnaires. Elle avait un monopole de commerce attribué sur 11 millions d'hectares de forêt et 700 kilomètres de fleuve dans un bassin de l'Ogooué, artère vitale de toute l'économie gabonaise de l'époque. Cette

---

8. Entretien du 13 octobre 2007.

9. Optovaia torgovlia qui signifie «commerce de gros» en russe. Créée par un groupe d'industriels textiles français dans l'objectif de développer leur activité en Russie.

société au capital de 2 millions de francs répartie en 4 000 actions s'engageait à réaliser pour 100 000 francs de travaux par an.

Quant à l'OPTORG, de création plus proche chronologiquement de notre étude puisque sa fondation date de 1920, son activité couvrait essentiellement le secteur commercial et technique. Elle chercha, toute son existence durant, à consolider ses positions africaines. Ainsi elle prit le contrôle d'entreprises très spécialisées localisées en Métropole et concernant des marchés en forte expansion sur le continent africain tels : le Réseau Téléphonique du Midi (RDTM) pour ce qui était de l'installation du matériel téléphonique, la Société FAREC, pour ce qui était de la fourniture d'outillages spécialisés. Elle possédait deux importantes filiales dans le secteur forestier au Gabon et en Oubangui Chari.

Mais au moment des indépendances, l'OPTORG et son administrateur Luc Durand-Réville obtinrent des nouveaux dirigeants africains une grande confiance dans la volonté de coopération. Jacques Alibert pense d'ailleurs que cette entreprise lui aurait permis de conserver son réseau intact.

Ces sociétés cherchaient à contrôler tous les rouages de l'économie territoriale. Elles tissaient une sorte de toile d'araignée à mailles fines où risquait d'être prise ou étouffée toute firme étrangère de quelque importance qui osait s'aventurer. C'était le genre d'entreprises qui se caractérisaient par deux structures superposées. D'une part, le conglomérat dont le centre de décision et le siège social se trouvaient en métropole. Il couvrait généralement un ensemble de territoires localisés d'un réseau compact de filiales et d'agences. D'autre part, dans chaque territoire d'implantation, la filiale du conglomérat prenait des participations dans tous les secteurs vitaux de l'économie locale et créait d'autres filiales qui se ramifiaient à leur tour.

Ce fut le cas au Gabon avec la Société commerciale de l'Afrique de l'Ouest (SCOA) et la Compagnie française de l'Afrique occidentale (CFAO) et l'OPTORG. Leurs filiales créèrent de véritables réseaux à partir desquels ils eurent la main mise sur les secteurs de la distribution, de grands magasins, du

courtage maritime, du crédit d'équipement, des automobiles et de l'industrie. Elles demeurent même aujourd'hui des actrices importantes de l'économie gabonaise. C'est naturellement d'abord dans le domaine économique que les colons vont construire leur pouvoir.

Il ne serait pas hasardeux de considérer, à propos de l'indépendance du Gabon, que les colons aient manœuvré pour la liberté de faire ce qu'ils voulaient, de ne pas avoir à rendre compte à l'État français de la déforestation, de la destruction de la société traditionnelle, de la gestion calamiteuse de la main d'œuvre locale...

À partir des connexions créées par les différentes filières d'entreprises sous son contrôle, un réseau financier va s'établir en parfaite intelligence au service de l'œuvre de colonisation.

### **3.2. Les connexions financières**

Luc Durand-Réville appartient à une lignée matériellement pourvue. Son père dirigeait la comptabilité du Comptoir d'Escompte, société qui avait des intérêts dans tout le Moyen-Orient. Après sa formation aux Hautes Études Commerciales et son service militaire, sa carrière d'affaires l'entraîne pendant deux ans hors de France. Il parcourt la côte sud de la Mer noire, puis l'Arménie, les Hauts Plateaux de l'Iran. Il embarque ensuite à Bouchir dans le Golfe persique. Il s'attarde en Syrie, en Palestine, en Égypte avant d'aborder à Stamboul, puis de rentrer en Europe non sans séjourner à Bucarest, à Sofia, puis à Athènes.

En 1930, il entre à la succursale de la *National City Bank of New York* pour étudier les méthodes américaines de travail. Il en sort triplement armé. Il a désormais dans le cœur, comme le dit Edmond Giscard d'Estaing (1949), la tradition cévenole, sèche et dure, des garrigues françaises, dans les yeux la vision de l'Orient ensoleillé d'où est sortie toute civilisation, et dans l'esprit la précision optimiste du banquier américain bien campé devant les réalités matérielles.



Il entre ensuite dans le domaine des affaires coloniales et plus exactement des affaires africaines. Beaucoup de monde voyait en ces affaires le pactole des capitaux et des gains. Or, selon E. Giscard d'Estaing, il ne se serait pas enrichi, du moins au sens habituel et matériel du terme<sup>10</sup>. Lorsque son grand-père lui donnant cinq francs pour un anniversaire, le conseilla de mettre cinquante centimes dans sa tirelire, il aurait acquis en respectant cette recommandation une précieuse tendance à épargner. Ce qui changeait des habitudes des exploitants forestiers réputés flambeurs.

À son retour en France en 1928, il s'est vu confier à la Sorbonne une chaire d'économie politique créée à l'initiative de l'Association des Banquiers français. Sur le continent africain, son rôle consistera à établir les contacts les plus étroits possibles entre investisseurs publics et entrepreneurs privés coloniaux notamment les forestiers. D'après Jacques Alibert, ils vécurent tous les deux la création du franc des colonies françaises d'Afrique CFA.

En effet, selon la Conférence de Brazzaville de 1944, il était souhaitable que la mise en valeur de l'Afrique soit, «en règle générale, le fait de l'entreprise privée». L'administration devait seulement aider au succès de ces initiatives privées en :

- assumant les charges des usines pilotes dont elle aura reconnu
- l'intérêt, pendant la durée de leurs essais ;
- soutenant les industries vitales pour le pays qui apparaîtraient non payantes ;
- créant des centres d'essais et de recherches à la disposition des industriels pour toutes études ou contrôle de fabrication.

Le tableau ci-après donne une appréciation quant à l'importance des subventions en faveur des entreprises en AEF. Il est aisé de remarquer le niveau accordé au secteur forestier.

---

10. C'est un avis que l'on peut nuancer, surtout après l'entretien que nous a accordé Jacques Alibert. Il dit de lui que revenu d'Afrique, il était à l'abri de tout problème de logistique personnelle. Il avait gardé chauffeur et secrétaire jusqu'à la fin de ses jours. S'il ne s'est pas enrichi en Afrique, elle ne l'avait pas appauvri non plus.

Secteurs d'activité	Avances aux entreprises privées	Effets à moyen terme réescomptés
Travaux publics	434	560
Équipement portuaire	17	-
Transport	190	20
Dépôts pétroliers	230	-
Énergie électrique	-	4
Industries mécaniques	104	14
Exploitations forestières et bois	236	379,3
Industries extractives	-	-
Pêches et industries agricoles	13	-
Divers	30	10
Total	1304	987,3

(Source : Fonds ministériel, 1/affeco/60/7)

Tabl. 1. Concours financiers de la CCFOM accordés au 31 décembre 1950 aux entreprises privées participant à l'exécution du plan de développement en AEF

C'est ce rôle d'adjuvant et de stimulant de l'initiative privée que devait constamment rappeler Luc Durand-Réville, en tant qu'expert banquier et chef d'entreprise, aux décideurs publics en charge des principaux canaux d'investissement qu'était le Fonds d'investissement pour le développement économique et social (FIDES) et ses déclinaisons le Fonds d'aide et de coopération (FAC) et la Caisse centrale de la France d'outre-mer (CCFOM). Les premières traces de son engagement dans les démarches visant l'entretien de l'intérêt du groupe des forestiers apparaissent dans des notes traitant des activités de la Fédération Nationale des Bois Coloniaux pendant la période d'occupation. Il est noté dans leur procès-verbal daté du 1<sup>er</sup> mai 1942 qu'il avait négocié en faveur des sociétés forestières implantées dans les colonies dissidentes, dont le Gabon des avances financières qui leur permettaient de pallier l'insuffisance créée du fait de la fermeture du débouché allemand.

Selon les autorités ministérielles, les territoires occupés n'avaient pas cessé d'être des colonies françaises et par conséquent, le gouvernement continuait à les considérer comme telles. Mais provisoirement et du fait de la rébellion, ils échappaient à son autorité. C'est pourquoi les contrats passés par les sociétés d'assurance l'étaient de droit privé et leur exécution ne pouvait

être affectée par l'état de dissidence des territoires où étaient situés les risques. Il fallait donc un interlocuteur qui sache briser les réticences d'un milieu qu'effrayent généralement les menaces de conflits armés. C'est là qu'intervint L.M. Durand-Réville.

Ce fut Luc Durand-Réville lui-même qui fit connaître à ses collègues que les bénéficiaires de ces avances sur le Fonds de Prévoyance de l'AEF l'étaient en vertu d'un arrêté pris le 3 décembre 1941 par le Gouverneur Général Boisson ne concernaient pas la totalité des entreprises forestières. Il fut donc chargé, après échanges de vues du Bureau consultatif sur les termes d'une lettre, de

faire les démarches nécessaires en vue de faire étendre le bénéfice de ces avances à toutes les sociétés ou exploitants forestiers du Gabon, propriétaires de bois abattus pour le compte de la Défense nationale et non exportés au 25 juin 1940.

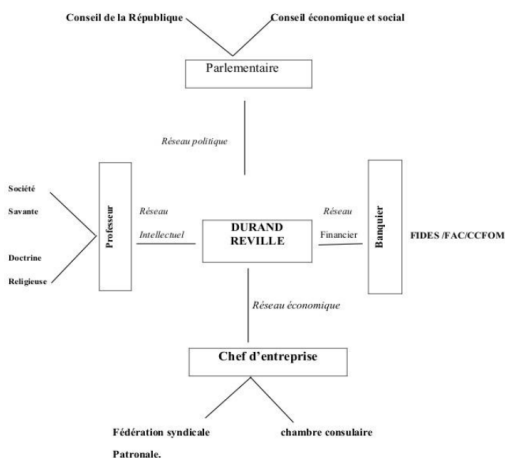
Ainsi L.M. Durand-Réville avait acquis un degré de spécialisation dans ce qui apparaît comme la fonction première de représentant d'un groupe d'intérêt : faire pression sur les détenteurs des positions de pouvoir administratif et politique en accédant à une position d'acteur pertinent reconnu dans la définition des politiques publiques générales ou sectorielles.

D'abord, à la Chambre de commerce comme vice-président œuvrant pour l'établissement des normes; puis au Conseil économique et social agissant à l'interface entre intérêts privés et utilité publique. La création de ce conseil répondait au désir des pouvoirs publics de recueillir tous les avis, renseignements et indications valables sur toutes les questions intéressant la vie économique du territoire et pouvant contribuer à améliorer sa prospérité.

Entre tractations et quelques actions de lobbying, il fallait nécessairement des facilitateurs pour une prise en charge des dossiers par un niveau administratif supérieur. Parfois, il fallait se faire appuyer par des acteurs de la vie politique. Aussi, lorsque la constitution de 1946 permit l'institution d'organes par lesquels devraient s'exprimer les différentes composantes de la fédération,

L.M. Durand-Réville, fort de son réseau social, fut élu au Conseil de la République représentant le territoire de manière continue du 30 janvier 1947 jusqu'à l'indépendance du Gabon. C'est dans cet organe voulu comme un aiguillon du Parlement et du Gouvernement français que L.M. Durand-Réville, pour le Gabon, servira de filtre de toute réglementation applicable outre-mer<sup>11</sup>.

Pour ne pas avoir à subir les décisions des autorités investies du pouvoir de réglementation dans les colonies, les acteurs économiques ont déployé une forte activité tendant à imposer leurs vues. L.M. Durand-Réville et son Syndicat Forestier du Gabon avaient explicitement inscrit dans leurs statuts au Titre 2 portant objet de l'association la nécessité « [d'] établir une représentation officielle auprès des pouvoirs publics ». Observons ses connexions à travers le graphe ci-dessous représenté :



Source : réalisé par l'auteur

Fig. 1. Centralité observée chez Luc Durand-Réville

11. Outre Durand-Réville et Mathurin Anghiley remplacés par Paul Gondjout en 1949, lui-même remplacé par Roland Bru en 1958 au bénéfice du collège unique pour le Gabon au Conseil de la République, il y avait, pour le Tchad, Julien Gauthier et Béchir Sow ; Jean Vialle et Arthur Guirricc pour l'Oubangui Chari ; Maurice Gérard et Raphaël Etifier pour le Moyen-Congo.

Ce furent dans ces différentes structures que va se dérouler un jeu d'influence et de pouvoir. Il concerne la perception que les membres auront d'être en mesure d'influencer les règles de fonctionnement et les dynamiques de la communauté, mais aussi leurs perceptions de la capacité de la communauté à exercer un contrôle et à modifier son propre environnement externe, influençant les autres sujets ou institutions externes à la communauté même, pour rendre l'environnement plus adapté aux besoins de tous ses membres.

Ces combinaisons du possible tempèrent l'affrontement primaire du schéma marxiste d'autant qu'au sein de chaque grande catégorie (dominants/dominés), il existe des catégories prétendantes qui peuvent à leur tour de se disputer l'hégémonie. Le jeu nous paraît donc plus ouvert pour les dominés d'hier (colonies); il laisse à chaque acteur engagé dans les interactions, grâce à des stratégies de reconversion appropriées, une capacité de changer de position. Mais le colonat privé, par ses filières économique et financière, a conservé son emprise sur un territoire conquis par l'administration centrale de leur pays d'origine malgré la déclaration d'indépendance intervenue au Gabon le 17 août 1960. En prenant des participations dans les secteurs clés du développement national notamment dans la SHO propriétaire de Tractafric distributeur exclusif Caterpillar (indispensable aux travaux d'infrastructures routières et dans l'exploitation du bois) depuis 1932, Max Jalade explique que L. Durand-Réville a gardé toute son influence auprès de ses anciens collègues forestiers ministres importants des premiers gouvernements du Gabon<sup>12</sup>.

---

12. Jalade Max (29 janvier 1922-19 décembre 2013) directeur de la Revue France - Eurafrique et chroniqueur de Marchés tropicaux dans un entretien qu'il nous a accordé le 23 novembre 2006. Parmi ses connexions au gouvernement gabonais il y avait Paul Flandre, ministre de l'Économie et des Finances, Édouard Duhaut, ministre du Commerce, Maurice Jourdan, ministre de la Santé, Mariani Pierre et ministre de la Production forestière et de l'Industrie. Paul Marie Yembit, vice-président du gouvernement, ancien employé de la SHO.

## Conclusion

« D'éléphant d'Afrique » comme l'avait surnommé Catherine Hodeir, pour sa masse dans l'environnement gabonais, nous lui préférons celui de pieuvre. Cette bête qui semble venir d'ailleurs avec ses trois cœurs, son sang bleu, ses huit bras autonomes et doté d'une intelligence qui lui permet de s'évader de tout endroit où on voudrait l'enfermer (C. Hodeir, 2003, p. 69). Luc Maurice Durand-Réville, a déployé son activité sur tout domaine d'exercice du pouvoir colonial. Le graphe établi ci-dessus donne son envergure. Il aura influencé l'environnement économique gabonais en tant que chef d'entreprise, « pourvoyeur » des solutions de financement et architecte du cadre législatif du secteur forestier en temps de crise.

Pour jouer un tel rôle, il était indispensable que tout le microcosme colonial se soumette à ce que Max Weber (1971) dans *Économie et société* appelle la domination charismatique d'un homme. Ce type de domination correspond aux groupements de domination fondés sur la soumission personnelle et directe de ses membres à un personnage investi de charisme soit pour ses qualités exceptionnelles (force ou caractère surnaturels, surhumains ou, tout au moins, en dehors de la vie quotidienne, inaccessible au commun des mortels) ou encore qui est considéré soit comme envoyé de Dieu, soit parce qu'il est reconnu comme un exemple et qui est en conséquence considéré comme un chef.

Durand-Réville imposait le respect : une formation pluridisciplinaire solide, une expérience professionnelle internationale. Né au Caire de parents expatriés et pourvus matériellement, il a connu avant tous ses collègues le dépaysement. Comme sénateur du Gabon, par ce titre, il aura réussi à accoler au nom d'un territoire perdu dans l'immensité des forêts de l'Afrique noire le titre qui fut celui des fondateurs de la vieille Rome latine.

## Sources et bibliographie

### Sources écrites et orales

Alibert, Jacques (1914-2011), Entretien accordé le 13 octobre 2007 Neuilly-Sur-Seine.

De Cock Laurence (2018), *Sur l'enseignement de l'histoire*, Libertaria, Durand-Réville Blaise, Entretien téléphonique accordé le 3 mars 2007.

Durand-Réville L. *Quelques aspects du problème des colonies : production mondiale et coloniale*, Extraits des Comptes rendus des séances de la Société d'Économie politique des 5 octobre et 5 novembre 1936, Paris, Librairie Félix Alcan, 55 p.

Fonds ministériel, 1/affeco/60/7.

Giscard D'Estaing E. Académie des Sciences coloniales, séance du 18 mars 1949, réception de M. le Sénateur Durand-Réville par Edmond Giscard d'Estaing, *Comptes rendus mensuels des séances tome IX séances des 7 et 21 janvier 1949*, Paris, Académie des sciences coloniales, 1949, p. 270.

Jalade Max (1922-2013), Entretien téléphonique accordé le 23 novembre 2006.

« Réception de Louis Sanmarco, gouverneur de la France d'Outremer par L. Durand-Réville » in *Mondes et Cultures. Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences d'Outre-mer*, T. XLIV.1 1984, p. 516.

République Française, *Conférence africaine française de Brazzaville, 30 janvier 1944-8 février 1944*, Imprimerie du ministère des colonies, Paris, 1945, p. 51.

### Bibliographie

Chagnollaud Dominique, 2000, *Science politique*, Paris, Dalloz, 3<sup>ème</sup> édition.

Degenne Alain et Forsé Michel, 1995, *Les réseaux sociaux*, Armand Colin, 2<sup>ème</sup> édition.

Duverger Maurice, 1976, *Précis de sociologie politique*.

Hodeir Catherine., 2003, *Stratégies d'Empire : le grand patronat colonial face à la décolonisation*, Paris, Belin.

Martial Philippe et Gavois Anne, 1994, *Dictionnaire des Parlementaires français*, Paris, La Documentation française, tome 3.

Moscovici Serge et Buschini Fabrice, 2003, *Les méthodes des sciences humaines*, Paris, PUF.

Sarason Seymour, 1974, *The psychological Sense of Community: Prospects for a Community Psychology*, San Francisco.

Verschave François-Xavier, 2003, *La Françafrique, le plus long scandale de la République*, Stock.

Weber Max, 1971, *Économie et société*.